

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Band: 5 (1911)
Artikel: Saint Séverin a-t-il été abbé de Saint-Maurice?
Autor: Besson, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-119882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Saint Séverin

a-t-il été abbé de Saint-Maurice ?

Par M. BESSON

Dans une petite dissertation parue dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*¹, nous avons montré, l'an dernier, que des textes nombreux et concordants attribuent au roi Sigismond non point la restauration, mais la fondation même de l'abbaye de Saint-Maurice, en Valais, *Monasterium Acaunense*. Nous pouvons préciser, et placer au mardi 22 septembre 515 l'inauguration solennelle de l'illustre maison².

Mais une difficulté se présente. On nous objecte le nom de saint Séverin. La Vie de ce personnage, donné comme abbé d'Agaune, mentionne un miracle opéré par lui vers 508. S'il y a à Saint-Maurice d'Agaune un abbé avant 508, assurément la fondation du monastère n'eut pas lieu en 515...

Observons d'abord que la Vie de S. Séverin est en contradiction avec tous les textes, antérieurs au X^{me} siècle, que nous citons dans notre précédente étude. Il faut donc sacrifier ou cet ensemble de documents, ou la Vie de S. Séverin. Avons-nous des raisons suffisantes pour donner à cette dernière la préférence sur les sept ou huit témoignages, incontestablement authentiques, fort anciens, provenant presque tous de Saint-Maurice même ? Assurément non. *A priori*, déjà, la chose ne souffrirait guère de difficulté : il faudrait abandonner la Vie de saint

¹ Première année, 1910, p. 50-55.

² La fondation proprement dite eut lieu au mois de mai de la même année 515, comme nous le prouverons dans notre *Monasterium Acaunense*.

Séverin comme dénuée de valeur historique. Or nous arrivons aux mêmes conclusions, si, faisant abstraction de cette contradiction fâcheuse, nous examinons objectivement la *Vita Severini*.

I. Les deux recensions de la « Vita Severini ».

La Vie de saint Séverin nous est parvenue sous deux formes différentes : l'une plus longue et l'autre plus courte. La recension brève se donne pour l'œuvre d'un Faustus, moine de Saint-Maurice, qui vécut trente ans avec Séverin, l'accompagna dans son voyage à Paris, l'assista jusqu'à sa mort ; elle aurait donc été écrite vers 510/520. La recension longue se donne pour le remaniement plus littéraire et plus correct de la Vie rédigée par Fauste, composée à l'instigation de l'évêque de Sens Magnus, soit autour de l'an 800. Le fond est le même dans les deux textes.

Clovis, malade depuis deux ans, et abandonné par les médecins, envoie, la vingt-cinquième année de son règne, quérir à Agaune l'illustre abbé saint Séverin. Celui-ci arrive à Paris, après avoir opéré, sur son passage, plusieurs guérisons, entre autres celle de l'évêque de Nevers Eulalius. Il rend la santé à Clovis, puis, conformément à une vision qu'il avait eue avant son départ, il part pour Château-Landon¹, où il meurt et est enseveli.

Mabillon², après avoir été favorable à la Vie brève, finit par demeurer très sceptique à son égard. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*³ en admettent l'authenticité, et, avec eux, pas mal d'historiens. M. Krusch⁴, au contraire, considère les deux textes comme des faux, dans ce sens que, pour lui, la recension longue serait une Vie composée de toutes pièces au début du IX^{me} siècle, d'après le prétendu récit d'un Fauste imaginaire, et la recension brève, une Vie écrite plus tard, pour combler la lacune laissée par l'ouvrage de Fauste que mentionne l'hagiographe carolingien, mais qui de fait n'existait pas.

Il serait intéressant de savoir quels rapports unissent les deux

¹ Château-Landon, Seine-et-Marne, un peu au sud-ouest de Sens.

² MABILLON, *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, t. I., 1733, p. 552 ; *Annales ordinis S. Benedicti*, t. I. 1739, p. 25-26.

³ *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 113-114.

⁴ B. KRUSCH, *Mélanges Havet*, p. 44-47 ; *Scriptores rerum meroving.*, t. III, p. 168-170.

Vies. Mais le problème est très embrouillé. D'abord, l'examen des manuscrits ne nous est d'aucune utilité : le plus ancien codex de la recension brève est du X^{me} siècle ¹, c'est-à-dire d'une époque postérieure à la composition de la recension longue ².

Il faut donc recourir à l'examen du texte. M. Krusch fait valoir certaines raisons en faveur de la priorité de la recension longue. Voici les principales ³ : 1^o La recension brève donne aux noms géographiques des formes moins exactes : *Libernum* pour *Nivernum*, *Castrum Namtonense* pour *Castrum Nantonis*. 2^o Elle met peu de jours, *post paucos dies*, entre la mort de Séverin et l'avènement de Childebert. Or Séverin mourut, dans l'hypothèse, vers 508, et Childebert ne régna sur la Bourgondie, où se trouvait Château-Landon, qu'après 534, date de la conquête de ce pays par les Francs ⁴. 3^o Tandis que la recension longue dit *clericis eidem sancto deservientibus loco de quadam villa sua amminiculum subministravit* ⁵, la recension brève porte : *clericos ibidem deservientes instituit, et de fisco suo aemunitatem integram sua praeceptione designavit* ⁶. Il serait bien étonnant que l'auteur du IX^{me} siècle, ayant sous les yeux une *immunité entière* l'eût simplement changée en un petit *amminiculum*.

A ces trois raisons présentées par M. Krusch, on peut en ajouter

¹ Parisinus 5324, fol. 126^v. Autre manuscrit : Parisinus 11756, saec. XIV, fol. 173. Editions : MABILLON, *AA SS. Ord. S. Benedicti*, t. I, 1733, p. 552 ; BOUQUET, *Recueil des hist. des Gaules et de la France*, t. III, p. 392-393 (extraits) ; B. KRUSCH, *Script. rerum meroving.*, t. III, p. 168-170.

² Manuscrits de la recension longue : Carnotensis 27, saec. XII, fol. 147 ; Parisinus 16732, saec. XII, fol. 37 ; Parisinus 5318, saec. XII, fol. 198 ; Parisinus 5297, saec. XIII, fol. 26 ; Parisinus 5352, saec. XIII, fol. 46 ; Parisinus 17004, saec. XIII, fol. 38 ; etc. Editions : BOLLANDUS, *AA. SS. Febr.*, t. II, 1659, p. 547-550 ; SURIUS, *De probatis sanctorum historiis*, Coloniae, 1570, t. I, p. 957-959 ; B. KRUSCH, *op. cit.*, p. 168, réédite seulement le prologue.

³ Nous laissons de côté les autres raisons présentées par M. Krusch, parce qu'elles nous semblent avoir moins de valeur que celles-ci.

⁴ Il faut observer pourtant que la recension longue seule met Château-Landon en Bourgogne (n. 7). Il semble bien, nous le dirons tout à l'heure, que cette localité n'était comprise dans la Bourgogne qu'à partir du VIII^{me} siècle : il faudrait donc attribuer à l'auteur une faute de géographie. Même dans ce cas, pourtant, on comprendrait peu le *post paucos dies*, vu que Clovis mourut le 27 novembre 511. Childebert ne put donc lui succéder que trois ou quatre ans après la mort de Séverin. De plus Château-Landon fit partie du royaume de Clodomir, non de Childebert, jusqu'en 524. De 508 à 524, il y a plus que *pauci dies*, il y a seize ans.

⁵ Recension longue, n. 18.

⁶ Recension brève, n. 8.

quelques autres : 4^o Le début *ex abrupto* de la recension brève ne laisse pas d'étonner : *Eodem tempore...* On ne voit guère à quoi cette locution adverbiale se rapporte. Au lieu de recourir à l'hypothèse de certains auteurs, aux yeux desquels la Vie serait incomplète, privée de sa première partie, il paraît plus simple de rapprocher la formule *eodem tempore* du n. 3 de la Vie longue : *Denique factum est ut dum huius sancti patris fama longe lateque per universam spargeretur provinciam, pervenit velocius ad regem Clodoveum, in Parisius civitate, qui tunc temporis gravi febrium languore tenebatur adstrictus...* L'auteur de la recension brève semble bien résumer la recension longue ; il le fait d'une manière facile à comprendre pour qui a sous les yeux cette dernière, inintelligible pour qui ne l'a pas. 5^o Les paroles de l'évêque de Nevers s'expliquent mal dans la recension brève. Quand Séverin se présente devant le prélat malade, pour le guérir, Eulalius lui dit aussitôt : *Instrue me, vir Dei sanctissime*¹. On ne voit guère quelles *instructions* peut demander le pauvre évêque, désireux avant tout de guérir. Et d'ailleurs, Séverin ne lui en donne aucune. Dans la recension longue, tout est expliqué. Séverin, en effet, commence par faire un peu de morale à l'évêque : *congratulus flagellis eius qui te ad hoc castigavit ut salvaret, ad hoc flagellavit ut coronaret*². Voilà l'instruction : Franchement, il paraît bien que l'auteur de la recension brève a résumé la recension longue, et, ici encore, ses paroles n'offrent pas de difficulté pour ceux qui connaissent la Vie plus développée ; elles sont un non-sens pour ceux qui l'ignorent.

Enfin, et M. Krusch l'a déjà remarqué, la fin de la recension brève doit être comparée au prologue de la recension longue :

Recension longue, 1 :

Sacram sane libelli seriem quam Faustus presbyter discipulus sancti Severini abbatis de eius vita vel actibus post ipsius ediderat obitum transcribentes, iubente etiam venerabili viro Magno, vitia scriptoris corrigere curantes...

Recension brève, 8 :

Edita a Fausto presbitero, discipulo ipsius sancti Severini abbatis, simplici ordine composita, iubente glorioso principe Childeberto rege...

Cette finale, mise après une biographie où rien ne révèle un témoin oculaire, éveille des soupçons. Et, de plus, elle offre un tel rapport avec

¹ Recension brève, n. 5.

² Recension longue, n. 10.

le début de la recension longue, qu'il est difficile de ne pas y trouver un écho de celle-ci.

Les diverses raisons que nous venons de faire valoir n'ont pas toutes la même force. Prises dans leur ensemble, elles paraissent néanmoins suffisantes pour nous faire admettre que la recension longue est la plus ancienne. Par conséquent, nous pouvons dater des environs de l'an 800 la composition de la Vie de saint Séverin.

Une autre question, secondaire, il est vrai, serait celle des rapports qui existent entre la recension longue de la Vie de saint Séverin, et la Vie de saint Maur composée par Eudes de Glanfeuil. A première vue, ces rapports sont assez frappants. Les deux textes se réclament d'une Vie antérieure composée par un disciple du saint dont ils retracent l'histoire ; dans l'un et l'autre ce disciple s'appelle Fauste ; dans l'un et l'autre, il est question d'un saint qui séjourne à Agaune, et d'une église élevée en l'honneur de saint Séverin. A ces ressemblances, déjà curieuses, on peut en ajouter d'autres, parfois littérales :

Vita Mauri.

AA. SS. Jan. t. I. 1643.
p. 1038-1042.

Praefatio Odonis, n. 3.

Quia tam inculto sermone quam vitio scriptorum depravati videbantur, vitam b. Mauri, prout potui, corrigere satagens, viginti dierum plus minus consumpto labore, salva fide dictorum ac miraculorum inibi repertorum, sicut nunc habetur, apertiore eam legentibus reddidi et expressi.

38... Eo tempore Theodebertus rex nobiliter regni Francorum apicem gubernabat.

16. Per idem tempus legati ad nostrum venerunt monasterium, missi a beatissimo Bertigranno Cenomanicae civitatis episcopo. Nam idem sanctus Pontifex, audita fama sanctifatis eximii Patris nostri, Flodegarium archidiaconum et Hardegradum vicedominum... cum magnis

Vita Severini.

AA. SS. Febr. t. II, 1659
p. 547-550.

Praefatio auctoris, n. 1.

Vitia scriptoris corrigere curantes, commodum duximus, secundum ingenioli nostri capacitatem eiusdem historiae textum aliquanto clariore propagare sermone, et licet verba non ipsa, sensum tamen et ordinem eiusdem lectionis funditus exsequendo...

3... Cum igitur rex Francorum Clodoveus apicem regni sui... nobiliter gubernaret...

5. Tunc rex... cubicularium suum, nomine Transoarum, festinanter pecuniam de thesauro suo, et sumptus itineris necessarios accipere iubet, et cum summa festinatione ad locum praefati monasterii accedere, cui in illis diebus... Severinus abbas praeerat. Et cum acces-

xeniis ad eundem Patrem nostrum transmisit. omnibus eum exorans precibus...

16. Perfectissimus vero Pater noster, iuxta rationem et revelationem quae in praefatione huius operis a nobis pleniter est exposita, quamquam finem dierum suorum iamiamque sciret imminere, secundum quod Spiritu sancto revelante didicerat..

17. Iam vero quis digne explicet quantus mœror, quantusque luctus totam sanctissimam nostram subito corripuit congregationem.

4. Quia quod semel praefixum atque decretum inscrutabili Deitatis consilio est, intransibile atque irrevocabile, sine dubio patrabitur.

33. Recto *calle* Aurelianis cum venissemus...

25. Exinde cum ecclesiam pretiosorum martyrum Christi Mauricii ac sociorum eius, *gratia orationis* omnes simul fuisset ingressi, caecus quidam ex matris utero pro foribus eiusdem basilicae *sedens*, et ab *intransibilibus* ac *egredientibus* quotidianum mendicando *victum deposcens*...

63. Ipse pater sanctissimus in loco eum sessionis suae secedere constituens, ... intra domum quae ei prope ecclesiam sancti Martini constructa fuerat, se recepit, *duobus tantummodo* ad sibi cohabitandum et *serviendum* ipsius congregationis electis fratribus.

seris, inquit, ... persiste... cum obnixè deprecans...

7. ... Scitote quia me iam amodo amplius viventem non videbitis in carne, ... nam et mihi hoc demonstratum in visu noctis per angelum Domini, et iam omnis proventus rei futurae patefactus est.

8. Quo audito, omnes fratres, stupore magno deprehensi, flere amarissime cœperunt.

8. Nolite, fratres mei, nolite in hoc contristari; omnia enim quaecumque vult Dominus facit in cœlo et in terra.

9. ... carpebat cœptum itineris *calle*.

9. ... cumque iam Nivernum civitatem pervenisset, vir sanctus, *orandi gratia* ecclesiam Dei, divertens, intravit.

11. Et cum ingrederentur portam civitatis, viderunt illic *sedentem* quemdam leprosum misellum valde et desolatum, qui ab *introeuntibus* pariter et *exeuntibus alimoniam petere* usus erat.

14. Pervenit ad montem quem castrum Nantonis vocant. In cuius vertice oratorium quoddam ex lignis erat constructum. Ibidemque tunc temporis *duo presbyteri*, Paschasius et Ursicinus, Deo *serviebant*.

Certains historiens n'ont pas hésité à identifier l'auteur de la Vie de saint Maur avec celui de la Vie longue de saint Séverin¹. C'est assu-

¹ CAVE, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, Genève, 1705, p. 374.

rément aller trop loin. D'autres, comme Giry¹, Molinier², ont pensé pourtant qu'il y avait entre les deux ouvrages un rapport de dépendance, et que le biographe de saint Maur avait mis à profit la Vie de saint Séverin. Cette dernière opinion même a été contestée, entre autres par Dom L'Huillier³ et par M. Halphen⁴. Nous n'avons pas à trancher le différend, d'autant moins que la solution n'a guère d'importance pour le point qui nous occupe. Il nous paraît cependant bien probable que les ressemblances mentionnées supposent une parenté entre les deux textes hagiographiques. Et nous avons pensé bien faire en consignant ici ces quelques notes, qui pourront servir à d'autres pour résoudre le problème.

II. La valeur de la « Vita Severini ».

Nous avons donné ci-dessus un résumé de la Vie de Séverin. Tous les détails se groupent en somme autour de deux faits : La guérison de Clovis et la mort du saint à Château-Landon. Il nous reste à choisir, parmi ces détails, ceux qu'on peut contrôler, afin d'en discuter avec soin la valeur.

Les noms propres eux-mêmes inspirent à M. Krusch une certaine méfiance : ils pourraient bien avoir été empruntés à Ennodius. Dans une lettre à Liberius⁵, Ennodius parle du consul *Faustus* et d'un *Tranquillinus, vir sublimis*. A ce Faustus, Ennodius écrit plusieurs épîtres⁶, qui suivent précisément une missive adressée à l'évêque *Eulalius*⁷. Or Faustus, Tranquillinus, Eulalius, figurent dans la *Vita Severini*. Le *Transoarius* de la légende rappelle aussi un *Transericus* nommé par Ennodius dans le panégyrique de Théodoric⁸. A ce dernier discours, notre hagiographe a pu emprunter l'expression curieuse *loci illius tutela*⁹. Ces coïncidences ne manquent pas d'éveiller l'attention du

¹ *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. LVII, 1896, p. 149-152.

² *Les Sources de l'histoire de France*, t. I, 1900, p. 161, n. 583.

³ *Etudes critiques sur les actes de saint Maur de Glanfeuil*, Paris-Angers, 1903 (Extrait de la *Revue de l'Anjou*).

⁴ *Revue historique*, t. LXXXVIII, 1905, p. 288, note 2.

⁵ Ennodius, *Epist.* IX, 29 ; éd. VOGEL, *Mon. Germ., Auct. Ant.*, t. VIII, p. 317.

⁶ *Epist.*, III, , 19, 20, 21, 22 ; éd. VOGEL, p. 116-117.

⁷ *Epist.*, III, 18 ; éd. VOGEL, p. 116.

⁸ *Panégyrique de Théodoric*, XII (al. 60) ; éd. VOGEL, p. 210.

⁹ Recension brève, n. 1 ; recension longue, n. 4. Cf. *Panégyrique de Théodoric* éd. VOGEL, p. 206.

critique. Néanmoins, elles paraissent insuffisantes pour former un argument véritable, et nous n'y insistons pas davantage.

Il y a plus. Au dire de la *Vita Severini*, le roi Clovis tombe gravement malade la vingt-cinquième année de son règne, et doit garder le lit, à Paris, durant deux ans. C'est alors seulement que Séverin vient le guérir. Or, d'après les derniers travaux de M. Levison¹, Clovis devint roi des Francs en 482, et sa vingt-cinquième année tombe en 506. Le prince aurait donc été, dans l'hypothèse, immobilisé par la fièvre de 506 à 508. Mais, d'autre part, nous le savons par Grégoire de Tours², Clovis remporte sur les Goths la victoire de Vouillé en 507, passe l'hiver à Bordeaux, s'empare à Toulouse du trésor d'Alaric, vient à Angoulême, puis à Tours où il reçoit de l'empereur Anastase le titre de consul. Après seulement, il fixe à Paris sa résidence définitive³. Les affirmations de la *Vita Severini* sont donc de tout point contredites par Grégoire de Tours. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont essayé d'énerver la difficulté. Celle-ci disparaît, assurent-ils, « si au lieu de prendre la vingt-cinquième année du règne de Clovis dont parle Fauste, pour le commencement de la maladie du prince, on l'entend de l'année à laquelle Séverin fut appelé à Paris, pour guérir ce monarque. Or c'est ce qui est très naturel, et qui n'est point contraire à la narration de Fauste⁴ ». Pour notre part, nous ne saurions partager cet avis : les deux recensions disent clairement que la vingt-cinquième année du règne marque le début, non la fin de la maladie. Recension longue, n. 3 : *Cum igitur rex Francorum Clodoveus apicem regni sui iam per annos viginti quinque Parisius urbe nobiliter gubernaret, subito dolore febrium correptus, graviter desudare cœpit*. Recension brève, n. 1 : *Cum Clodoveus rex Francorum anno XXV regnaret in urbe Parisius, tunc in corpore suo gravis obvenit infirmitas, typus frigoris per duos annos...* Et de plus Clovis ne peut avoir été vers 506 ou 507 à Paris depuis vingt-cinq ans : il ne commença qu'après 507 à y résider. Voilà certes bien des difficultés contre

¹ *Neues Archiv.*, t. XXXV, 1909, p. 37.

² GREGORIUS TURONENSIS, *Hist. Franc.*, II, 37, 38 ; éd. ARNDT, p. 101-102 : « Interea Chlodovechus rex cum Alarico rege Gothorum in campo Vogladense convenit... Apud Burdigalinsi urbe hiemem agens, cunctos thesauros Alarici a Tholosa auferens, Ecolisnam venit... Post hæc, parata victoria, Turonus regi regressus... Igitur ab Anastasio codecillos de consolato accepit... »

³ GREGORIUS TURONENSIS, *Hist. Franc.*, II, 38, p. 102 : « Egressus autem a Turonus Parisius venit, ibique cathedram regni constituit ».

⁴ *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 113-114.

le récit du pauvre Fauste, et nous dirions volontiers de lui ce qu'un vieil écrivain disait de la Vie de saint Maur, écrite par un autre Fauste : *Quomodo haec consequentiae hystoriarum convenient, qui valet advertat, et qui advertit exponat* ¹...

Nous ne sommes guère plus heureux si nous cherchons à contrôler les noms propres. On nous parle d'un Eulalius (*alias Euladius*) évêque de Nevers en 507. Un pontife paraît bien répondre à ce nom, mais en 570, soit plus d'un demi-siècle trop tard ². Les listes épiscopales nivernaises sont au nombre de deux. L'une, conservée dans un évangélaire, porte, en effet, au premier rang, après un grattage, un Eulalius, puis, plus loin, un Euladius, et ce dernier est bien celui de 570, puisqu'il figure immédiatement avant Agricola ³, attesté en 581. L'évangélaire appartient au IX^{me} siècle ; mais le catalogue tout entier est d'une écriture postérieure. La mention d'Eulalius étant plus récente que la *Vita Severini*, l'on ne peut tirer de celle-là aucune confirmation pour celle-ci, d'autant plus que l'autre liste épiscopale ne connaît d'Euladius que celui de 570.

Dans la recension brève, il est dit que peu de jours après la guérison de Clovis, *port paucos dies* ⁴, Childebert, son successeur, érigea une basilique sur le tombeau de saint Séverin. La recension longue est moins précise : elle parle seulement de Childebert, successeur de Clovis, mais elle met explicitement Château-Landon en Bourgogne ⁵. Cela crée de nouvelles difficultés. Si Château-Landon s'était trouvé en Bourgondie au temps de Séverin, Childebert n'aurait pu y exercer son autorité qu'après 534, année où les Francs conquièrent le royaume des Burgondes. Dans ce cas, au lieu de *paucos dies*, il aurait fallu dire *vingt-six ans* ! Si Château-Landon faisait alors partie du royaume franc, — comme nous le savons — il appartenait, après la mort de Clovis non à Childebert, mais à Clodomir ⁶. C'est seulement lorsque celui-ci eut été tué, en 524, que Childebert eut quelque chose à dire au pays de Sens. Dans ce deuxième cas, *paucos dies* devrait être remplacé par *environ seize ans*. Ainsi la recension brève se trouve manifestement en

¹ SIGIBERTUS GEMBLACENSIS, ad ann. 506. *Mon. Germ., Script.*, t. VI, p. 314.

² DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 479.

³ DUCHESNE, t. C., p. 475-476.

⁴ Recension brève, n. 8.

⁵ Recension longue, n. 7.

⁶ Voir, par exemple, les cartes dressées par M. Longnon, dans l'*Atlas historique* de SCHRADER, n. 17.

faute. Quant à la recension longue, elle se trompe en mettant Château-Landon en Bourgogne ¹. L'une et l'autre sont donc en mauvaise posture.

Nous arrivons à cette conclusion : la *Vita Severini*, dans les détails pour lesquels on peut la contrôler, manque d'exactitude. C'est une composition légendaire composée, selon toutes les vraisemblances, aux environs de l'an 800, à la demande de l'archevêque de Sens Magnus ², ou Magno, par un de ses clercs ³. Ce texte, écrit bien loin de Saint-Maurice, et d'ailleurs en opposition manifeste avec les sources agaunoises plus anciennes et concordantes entre elles, ne saurait prétendre à aucune valeur historique.

III. Le cas de saint Séverin.

Puisque la *Vita Severini* mérite si peu de confiance, il nous reste à voir ce que nous savons, par ailleurs, au sujet de l'abbé Séverin. Nous allons constater qu'avant le IX^{me} siècle, il est parfaitement inconnu.

1^o Morin, dans son *Histoire de Gâtinois*, cité par Bollandus ⁴, parle d'un diplôme de Sigebert, roi de Metz, où il est question du tombeau de saint Séverin d'Agaune à Château-Landon. Le texte de l'acte est conservé ⁵. Nous y lisons, entre autres : *Venientes ad oppidum quod Nantonis dicitur, quo capellam in honore principis apostolorum ex lignis constructam a duobus fratribus, qui, licentia sui pastoris a Bethlemitico coenobio quo degebant egressi, sub regula Deo famulantes invenimus, quam ingressi, corpus beati patris Severini Agaunensis quondam abbatis sepultum invenimus*. L'acte est daté de 545 : *Actum est Parisiis publico. Anno Verbi incarnati quingentesimo quadragesimo quinto*. Pas n'est

¹ Château-Landon est dans la Bourgogne du VIII^{me} siècle, non dans celle du VI^{me} dont les limites sont encore très restreintes.

² Une authentique de relique, récemment publiée dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, LIX, 1900, p. 162, nous apprend que la 13^{me} année de l'épiscopat de Magnus concorde avec la 9^{me} de l'empire de Charlemagne. Cet évêque a donc été élu en 796 ; d'autre part, il est encore présent au Concile d'Aix-la-Chapelle, en 817 (DUCHESNE, *Fastes*, t. II, p. 416.).

³ La *Vita Severini* a manifestement été écrite non loin de Château-Landon, probablement à Château-Landon même, et, en tout cas, pour Château-Landon. A preuve, entre autres, les privilèges qu'elle mentionne en faveur de l'église de cette localité.

⁴ *AA. SS. Febr.*, t. II, p. 549.

⁵ *Mon. Germ., Diplomata*, t. I, (éd. PERTZ) p. 129.

besoin d'être grand clerc pour savoir qu'une formule de ce genre, mise au VI^{me} siècle, est un anachronisme grossier. De plus, parmi les signatures on trouve les suivantes : *Gregorii Turonensis archiepiscopi...* *Agricii Senonensis archiepiscopi...* *Clotarii fratris nostri*, etc. Or Grégoire de Tours est évêque seulement à partir de 573¹ ; Agricius de Sens est mort déjà avant 500² ; enfin Clotaire est père, non frère de Sigebert. Le diplôme de 545 est donc un faux manifeste.

2^o Bollandus cite la Vie de saint Eloi : *Hic idem vir beatus inter cetera bonorum operum insignia, multa sanctorum auro argentoque ei gemmis fabricavit sepulchra, id est Germani Parisiensis episcopi, Severini abbatis Agaunensis*, etc.³. Outre que cette Vie n'est probablement pas antérieure au IX^{me} siècle⁴, le texte doit être lu autrement : *Hic idem vir beatus inter cetera bonorum operum insignia, multa sanctorum auro argenoque et gemmis fabricavit sepulchra, id est Germani, Severini. Iiatoni, Quintini*⁵. M. Krusch a connu une vingtaine de manuscrits : pas un seul ne contient la mention *Severini Agaunensis abbatis*. Ainsi nous ignorons quel est ce Séverin. L'on connaît beaucoup de saints homonymes, entre autres celui de Paris, dont il est question dans la Vie de saint Cloud⁶, et mort vers 560.

3^o Ni Marius d'Avenches, ni Grégoire de Tours, ni le chroniqueur connu sous le nom de Frédégaire, ni aucun des anciens auteurs qui parlèrent soit des origines de l'abbaye d'Agaune, soit du roi Clovis, ne font même allusion à notre Séverin. Nous savons déjà que la tradition ancienne de Saint-Maurice ne connaît aucun abbé, aucun moine antérieur à Hymnémode, mort en 516.

4^o Aucun des nombreux manuscrits du martyrologe hiéronymien⁷ que Mgr Duchesne et De Rossi ont confrontés, ne parle d'un Séverin d'Agaune. Il y a une seule exception : c'est une copie exécutée pour le diocèse de Sens, au X^{me} siècle ; encore la note relative à saint Séverin est-elle postérieure. Nous constatons donc ici clairement l'influence de la *Vita Severini*, écrite au début du IX^{me} siècle, par ordre d'un archevêque de Sens.

¹ DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 304.

² DUCHESNE, *op. cit.*, t. II, p. 411.

³ *Vita Eligii*, I, 32.

⁴ B. KRUSCH, *Mon. Germ., Script. rer. meroving.*, t. IV, p. 650.

⁵ B. KRUSCH, *op. cit.*, p.

⁶ B. KRUSCH, *Vita sancti Chlodovaldi*, n. 9 ; *Script. rer. meroving.*, t. II, p. 355.

⁷ Au 11 février. Édition DUCHESNE. et DE ROSSI, p. 19.

5^o Ni le martyrologe de Bède-Florus, ni celui de Raban Maur, ni celui de Wandalbert, ni même celui d'Adon, ne mentionnent la fête de saint Séverin. On la trouve dans Usuard : *Eadem die, castro Nantonense, sancti Severini abbatis monasterii Agaunensis cuius precibus cultor Dei rex Clodoveus a diutina infirmitate sua liberatus est*¹. Aimoin parle en termes analogues : *De sancto Severino et aliis. Hunc regem [Clodoveum] fere per annum continuum febre laborantem vir Domini Severinus qui in cœnobio Agaunensium martyrum tunc erat abbas egregius, ab eo accersitus, saluti restituit, ac postmodum in loco qui castrum Lantonis dicitur laudabilem vitae cursum complens, migravit ad Dominum*². Mais Aimoin travaille au X^{me} siècle, et Usuard, dans la seconde moitié du IX^{me}. L'un et l'autre sont postérieurs à la *Vita Severini*, recension longue ; ils ne disent rien qui ne puisse avoir été emprunté à ce document. Nous pouvons présumer qu'ils en dérivent : ils ont mentionné saint Séverin en se référant à sa biographie.

6^o A l'abbaye de Saint-Maurice, le plus ancien souvenir de saint Séverin remonte également au X^{me} siècle, et il dépend, cette fois-ci, explicitement de la *Vita Severini*. L'abbé Rodolphe, écrivant à un roi de France appelé Louis, probablement Louis d'Outre-mer³ (936-954), mentionne plusieurs princes : Charlemagne, Dagobert, Clovis, etc. A propos de ce dernier, il dit : *Quod Chlodovaeus rex Francorum, per Severinum praedictae abbatem ecclesiae a diutina sit infirmitate liberatus, testis est titulus eius apud castrum Landonis, ubi in vita eius hoc legitur*⁴. On le voit, Rodolphe ne fait aucune allusion à une tradition valaisanne ; il se réfère uniquement à deux documents de Château-Landon, *vita*, soit la *Vita Severini* que nous connaissons, et *titulus*, probablement une inscription funéraire ou un obit, à moins que ce ne soit la Vie elle-même. Au reste, quel était, dans l'hypothèse, le texte de ce *titulus*, nous ne le savons pas. A quelle époque remontait-il ? Nous l'ignorons pareillement.

¹ USUARDI, *Martyrologium*, 11 février ; MIGNE, *P.-L.*, t. CXXIII, col. 752,

² AYMONIUS FLORIANENSIS, *Hist. Franc.*, I, 24 ; MIGNE, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 660.

³ Il y a, comme on le sait, plusieurs rois de France du nom de Louis, et plusieurs abbés de Saint-Maurice du nom de Rodolphe. Les auteurs du *Gallia christiana*, t. XII, p. 793, identifient Louis avec Louis d'Outre-mer, et Rodolphe avec le contemporain du grand incendie de l'abbaye, survenu en 940. Nous les suivons sur ce point, n'ayant aucune raison de les contredire. Les Frères de Sainte-Marthe avaient avancé la date de ce document jusqu'au milieu du XII^{me} siècle, sous Louis VII.

⁴ *Gallia christiana*, t. XII, col. 793.

Après tout ce que nous venons de voir, nous sommes autorisés, jusqu'à nouvel ordre, à ne pas considérer le *titulus* comme indépendant de la *Vita Severini*.

7^o L'examen des textes liturgiques valaisans confirme encore les doutes déjà très sérieux que nous avons au sujet de Séverin. Un saint aussi célèbre par ses miracles, s'il avait été Abbé de Saint-Maurice, aurait laissé à l'abbaye même et dans le Valais un souvenir vivant. Or nulle part, dans les vieux livres d'église, nous ne trouvons Séverin mentionné. Le nom de ce saint manque au Nécrologe de Granges (XI^{me} siècle) ¹ et à celui de la cathédrale de Sion (XII^{me} siècle) ². Il fait pareillement défaut dans les Missels manuscrits des archives de Valère, du moins dans ceux que nous avons pu voir. Enfin, nous le trouvons, il est vrai, dans un Missel de Valère, actuellement conservé à Saint-Maurice ; mais, outre que ce livre est de 1424, le nom de saint Séverin — l'encre en fait foi — a été ajouté après coup. Nous ne pensons guère dépasser les limites de la plus prudente réserve en inférant de ce qui précède, que la fête de saint Séverin n'est point célébrée en Valais de temps immémorial, mais qu'elle fut introduite relativement tard, en plein moyen âge, et d'après les traditions de Château-Landon.

IV. Conclusions.

Ainsi, pas un texte antérieur au IX^{me} siècle ne connaît un abbé d'Agaune appelé Séverin, mort vers 507. Au contraire, beaucoup de textes plus anciens et concordants affirment que l'abbaye n'existait même pas ³ avant 515. A partir du IX^{me} siècle, divers documents nous parlent du personnage, mais tous dépendent plus ou moins directement de la Vie de saint Séverin, écrite à Château-Landon, vers 800. Or l'examen de cette Vie nous révèle une foule d'erreurs plus que suffisantes pour nous empêcher d'y ajouter foi. Dans ces conditions, l'existence d'un saint Séverin, Abbé de Saint-Maurice, ne peut vraiment pas être admise.

¹ *Mém. Doc. de la Suisse romande*, t. XVIII, p. 317.

² *Mém. Doc. de la Suisse romande*, t. XVIII, p. 250.

³ Ainsi nous n'avons pas seulement un argument *négatif*, tiré du *silence* des textes, mais un argument *positif*, basé sur des documents qui *affirment* la non-existence d'une abbaye avant 515.

Qu'on ne vienne point nous objecter des analogies. Romainmôtier, pourrait-on dire, doit bien probablement son origine à saint Romain, dont la mémoire s'y est pourtant perdue, aussitôt après la fondation de Chramnélène au milieu du VII^{me} siècle. De la même façon, le souvenir de Séverin se perdit après la restauration de Sigismond au VI^{me} siècle. Les deux cas sont différents. Entre le Romainmôtier primitif et celui du VII^{me} siècle, une période assez longue se place, de manière que la fondation de Chramnélène est véritablement une création ; au contraire, l'abbé Séverin serait mort en 508, et l'œuvre de Sigismond se place en 515 ; il n'y aurait pas d'interruption entre les deux. Ensuite saint Romain est attesté comme fondateur de Romainmôtier par le nom du monastère, par la tradition de Saint-Claude et même par un texte de Grégoire de Tours¹ ; l'existence de saint Séverin est niée par toutes les sources anciennes.

Nous n'avons pas à expliquer la genèse de la *Vita Severini*. Une hypothèse cependant est assez plausible. On vénérât à Château-Landon un saint Séverin, dont on possédait les reliques². Comme ce fut souvent le cas, on ne savait absolument rien de lui. Un jour, vers 800, on voulut y voir clair, et l'on chercha sa biographie. Elle n'existait pas. Il fallut donc l'écrire. Mais à cette époque, l'abbaye de Saint-Maurice jouissait d'un grand prestige : l'évêque-abbé Vulchaire, son successeur l'évêque-abbé Althée, contemporain de Magnus de Sens et favori de Charlemagne, avaient donné au vieux monastère un renouveau de célébrité. On fit de Séverin un abbé d'Agaune. Ensuite, l'église où le saint reposait avait des privilèges qu'elle faisait remonter à Childebert ; on voulut expliquer l'origine de ces privilèges en racontant l'histoire de la guérison de Clovis. Ceux de nos lecteurs que de telles hypothèses scandalisent ou étonnent, feront bien de lire le travail de l'illustre bollandiste, le R. P. Delehaye, sur les légendes hagiographiques. Ils y trouveront

¹ Sur tout ceci, voir notre étude relative à Romainmôtier dans *Recherches sur les Origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, p. 210.

² Quoique les reliques de saint Séverin conservées à Château-Landon aient été « soustraites aux profanations des impies et conservées religieusement », M. le chanoine Verdier qui, le 3 juillet 1854, en vérifia les authentiques, « reconnut qu'elles consistaient en un très petit ossement de deux à trois centimètres environ ». A. DUPONT, *Le Propre de saint Séverin de Château-Landon*, Fontainebleau, 1890, p. 32-33. Le *Propre* dont il est question dans ce livre comprend trois séries de leçons, consacrées à l'histoire du saint et aux translations de ses reliques. Tout ce qui concerne l'histoire est textuellement tiré de la *Vita Severini* que nous connaissons.

maint exemple d'inventions analogues, inspirées souvent par la bonne foi la plus droite à des gens d'une autre époque, et dont les opinions étaient fort différentes des nôtres, en matière de loyauté littéraire.

Enfin, dissipons un malentendu. Les pages qui précèdent ne nient point l'existence même de saint Séverin ; elles nient sa qualité d'abbé d'Agaune. En d'autres termes, nous pensons que jamais un saint Séverin, abbé de Saint-Maurice, n'a existé ; mais nous savons fort bien que beaucoup de saints appelés Séverin, d'ailleurs parfaitement réels, sont connus en Occident. C'est à l'un d'eux qu'on a donné sans raison un titre qui ne lui convient pas. Le Séverin de Château-Landon, vénéré plus tard à l'abbaye de Saint-Maurice et dans plusieurs paroisses du Valais, est donc un saint bien authentique. Nous accordons volontiers qu'il fut un grand serviteur de Dieu ; mais nous ne pouvons dire ni où, ni quand il vécut. Le plus sûr est de le laisser, jusqu'à nouvel ordre, au nombre de ceux « dont nous connaissons la sainteté, mais dont nous ignorons tout le reste ¹ ».

¹ Le mot est de TILLEMONT, à propos de saint Césaire, martyr. *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 573.

